

EVÉNEMENT

Les entrées fiscales détendent le déficit

• Il s'est établi à 7,5 milliards de dirhams à fin mai

• L'objectif de 3% du PIB sera difficile à atteindre

• L'IS en hausse de 17,9% et la TVA à l'intérieur de 13,8%

Si le gouvernement prévoit un déficit budgétaire de 3%, la banque centrale table sur un taux de 3,5% du PIB. Mais il faudra attendre quelques mois avant qu'une tendance précise ne se dégage. Et ce, même si à fin mai, le déficit s'est réduit de 18,2 milliards de dirhams. Il s'est établi à 7,5 milliards de DH contre 25,7 milliards un an auparavant.

Cette amélioration du déficit est importante, mais toute la difficulté est

Principales recettes fiscales				
Nature	Recettes ordinaires en millions de DH		Evolution en %	Structure
Taxe sur la valeur ajoutée	23.753	▲	9,0%	26,4%
- à l'importation	14.793	▲	6,3%	16,4%
- à l'intérieur	8.960	▲	13,8%	10,0%
Impôt sur les sociétés	19.607	▲	17,9%	21,8%
Impôt sur le revenu	17.599	▲	3,9%	19,6%
Droits d'enregistrement	8.077	▲	5,6%	9,0%
TIC prod. énergétiques	6.181	▲	2,1%	6,9%
TIC tabacs manufacturés	3.833	▼	3,0%	4,3%
Droits de douane	3.632	▼	8,6%	4,0%
Monopoles	3.015	▲	217,4%	3,4%
Majorations de retard	681	▲	3,7%	0,8%
Redevance gazoduc	499	▲	20,2%	0,6%

Source: TGR

La TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat. A fin mai 2017, les recettes TVA sont établies à 23,8 milliards de DH. L'évolution des rentrées de l'IS (+17,9%) serait impactée notamment par le réaménagement des taux en 2016

de la maintenir. Tout dépendra des choix politiques entre financement des secteurs prioritaires, investissement et maintien

des avantages fiscaux. «Les équilibres macro-économiques constituent la base d'un développement économique pérenne et viable. Nous devons les maîtriser, sinon, nous risquons de le payer cher au niveau de l'endettement», avertit Mohamed Boussaïd, ministre de l'Economie, au Club de L'Economiste (cf. L'Economiste n° 5050 du mercredi 21 juin 2017).

Les cinq premiers mois de l'année sont marqués par la baisse des dépenses d'investissement: 25,7 milliards de dirhams à fin mai contre 26,9 milliards un an auparavant, soit 1,2 milliard d'écart. Elles sont en retrait de 4,3% sous l'effet du recul des dépenses des ministères de 7,1% et des charges communes de 0,8%.

Le rythme d'exécution des dépenses d'investissement a été certainement influencé par le retard pris par la loi de finances. Et ce, même si les dépenses comme les encaissements ont été autorisés par décret. Car, globalement, la conjoncture est sur une orientation positive. D'un côté, la campagne agricole dépasse les prévisions: 102 millions de quintaux contre 70 millions prévus dans la loi de finances. Le non-agricole reprend et les prévisions de croissance sont de 3,2% pour le ministère des Finances et de 3,3% pour la banque centrale. De son côté, la consommation est sur une tendance haussière.

A fin mai, les dépenses globales ont reculé de 4,8% en raison de l'allègement de l'investissement, de la charge de la dette budgétisée de 10,3% et du fonctionnement de 2,6%. Celui-ci s'est établi à 73,8 milliards de dirhams dont 43,5 milliards consacrés aux charges salariales, en retrait de 2,2%. Une diminution de 7,5% est également relevée au niveau des autres biens et services alors que des transferts de 5,3 milliards de DH ont été opérés au profit de la CMR, de 8,3 mil-

liards aux établissements et entreprises publiques et 1 milliard de DH aux comptes spéciaux du Trésor.

En revanche, les charges de compensation se sont alourdies de 1,1 milliard de DH: elles se sont établies à 5 milliards de DH contre 3,9 milliards à fin mai 2016, en hausse de 27,2%. Seuls le sucre et gaz butane sont subventionnés par l'Etat.

Côté recettes, à l'exception des droits de douane et de la TIC sur le tabac, toutes les recettes fiscales sont en hausse. L'IS est sur une forte augmentation (17,9%) s'établissant à 19,6 milliards de dirhams. L'évolution des rentrées de l'IS serait impactée notamment par le réaménagement des taux, soit quatre taux proportionnels aux bénéficiaires nets. Cette mesure a été introduite par la loi de finances 2016 et appliquée à l'IS déclaré en 2017.

La TVA a pris 9% atteignant 23,7 milliards de DH. La hausse la plus importante provient de la TVA à l'intérieur: 13,8% contre une baisse de 9,1% à fin mai 2016. Ce qui confirme la reprise de la consommation. Cette évolution de la TVA à l'intérieur tient compte d'un remboursement de 2,5 milliards de dirhams de crédit contre 3,2 milliards à fin mai 2016. L'année dernière, 11,5 milliards de dirhams de crédits TVA ont été remboursés. Un record puisque sur les 20 dernières années, ils n'ont pas dépassé une moyenne de 6,5 milliards de dirhams par an. La TVA à l'importation est en augmentation de 6,3% tirée par la hausse de 27,1% de la taxe sur les produits énergétiques. De leur côté, les recettes de l'IR ont augmenté de 3,9% reflétant une progression de 1,5% de l'IR sur les profits immobiliers et une diminution de 8,8% de l'IR sur les salaires servis par la direction des dépenses de personnel de la Trésorerie générale du Royaume. □

K.M.